

En action pour l'éducation!

Premier volet de consultation :
L'organisation des réseaux de l'éducation

Juin 2025

1. Mise en contexte et objectifs de la démarche

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souhaite élaborer une **plateforme sur l'éducation** développée à partir des décisions du 44^e Congrès général de la Centrale des syndicats du Québec, qui a eu lieu en juin 2024.

Les objectifs mis de l'avant par le Congrès sont de favoriser le vivre-ensemble et l'éducation citoyenne, et d'assurer à toutes et tous un accès juste et équitable à l'éducation. En somme, il s'agit de développer un projet pour une plus grande **égalité des chances en éducation**.

Pour ce faire, deux volets de consultation, axés sur des thèmes différents, sont prévus :

- Volet 1 : Agir sur l'organisation des réseaux de l'éducation pour une plus grande mixité sociale et scolaire, de la petite enfance à l'enseignement supérieur
- Volet 2 : Agir pour repenser le rôle des institutions éducatives, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, et Agir socialement

Chaque volet de la consultation fait d'abord l'objet d'une réflexion. Pour le premier volet, la réflexion a eu lieu dans les milieux, au printemps 2025, selon le mode privilégié par chacun des syndicats. Ce sont les résultats de ces réflexions qui ont servi à construire les propositions, validées au conseil général (CG) de la CSQ des 28, 29 et 30 mai 2025, propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer à l'occasion de cette consultation.

Les résultats permettront de présenter et d'adopter de nouvelles orientations pour l'éducation au CG des 22, 23 et 24 octobre 2025.

2. La mixité : de quoi parle-t-on?

Une volonté de démocratisation des systèmes d'éducation, dans une optique d'égalité des chances, s'est imposée en Occident depuis 1945. Le Québec n'échappe pas à la règle avec sa Révolution tranquille. Or depuis une quarantaine d'années, nous remarquons que **l'origine ethnique** ou **socioéconomique**¹ demeure des **obstacles et des freins à la réussite**. C'est dans ce contexte que les notions de mixité sociale et scolaire font surface.

En milieu éducatif, il existe deux types de mixité : **mixité sociale** et **mixité scolaire** (voir la figure 1).

Pour aller plus loin

¹ ROMPRÉ, Gabriel (2015). *Conférence de comparaisons internationales : rapport CSE-CNESCO : la mixité sociale à l'école*.

La **mixité sociale** fait référence à la **diversité** sociale, économique, culturelle et parfois même géographique des enfants, des élèves, jeunes et adultes, et des étudiantes et étudiants au sein d'un établissement. Elle implique que les élèves viennent de divers milieux, ce qui peut inclure des différences de classes sociales, d'origines ethniques, de niveaux de revenu, de types de familles et d'autres critères sociaux. Elle est utilisée pour parler à la fois de **mixité ethnoculturelle** et de **mixité socioéconomique**.

La **mixité ethnoculturelle** fait référence à la diversité ethnoculturelle des écoles et des classes. Ce concept est plus utilisé et plus étudié aux États-Unis.

La **mixité socioéconomique** fait référence à la diversité de l'origine socioéconomique des parents. Au Québec, deux indicateurs importants de ce type de mixité existent : l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) et l'indice du seuil de faible revenu (SFR).

La **mixité scolaire**, aussi appelée **mixité des aptitudes scolaires**, fait référence à des groupes-classes composés d'élèves dont les **aptitudes scolaires sont différentes**.

Une plus grande mixité participe à une **cohésion sociale plus forte** et à un **meilleur vivre-ensemble**. L'éducation est donc la plus riche et la plus efficace lorsqu'elle initie l'enfant, l'élève, jeune ou adulte, ou l'étudiante ou l'étudiant à un univers social différent de celui qu'elle ou il trouve à la maison.

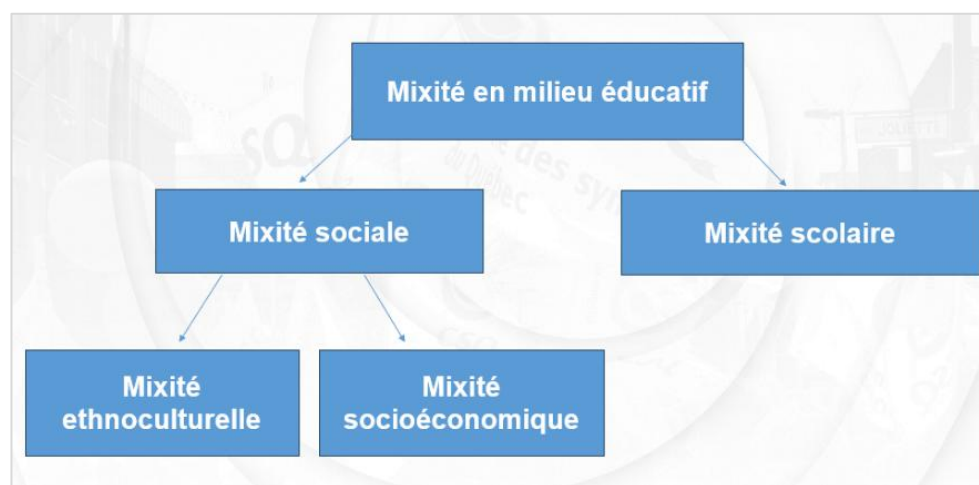


Figure 1 — *Récapitulatif.*

3. Secteur de la petite enfance : constats et réflexions

Nous avons tendance à considérer le réseau des services éducatifs à la petite enfance principalement comme un service permettant aux parents de travailler, en oubliant l'esprit de la politique familiale de 1997, qui était de « **mettre l'enfant au cœur de nos choix** ».

La fréquentation d'un service éducatif à la petite enfance de qualité a un effet positif sur le développement des enfants², particulièrement chez les enfants vulnérables. Malgré cela, les enfants dont les parents sont issus de l'immigration ou les enfants vivant dans une famille défavorisée fréquentent proportionnellement moins ces services³.

Dans un contexte de manque de places et de pénurie de main-d'œuvre, certaines familles dont un parent ne travaille pas pourraient craindre de « voler » une place à une famille dont les deux parents travaillent.

À l'heure actuelle, **il existe peu de mesures encourageant la fréquentation des enfants issus de familles défavorisées ou de l'immigration** à des services éducatifs à la petite enfance, malgré leurs bienfaits. Seuls les enfants dont les parents sont bénéficiaires de l'aide de dernier recours ont accès à une place gratuitement.

4. Secteur scolaire : constats et réflexions

D'un point de vue comparatif, notre système scolaire performe bien aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cependant, les rapports de l'OCDE révèlent que **le système québécois manque d'équité par rapport à ceux des autres provinces canadiennes**⁴. Le système québécois, particulièrement au secondaire, est très segmenté (voir la figure 2).

Pour aller plus loin

² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Le parcours préscolaire des enfants de maternelle en 2021-2022*.

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021*.

⁴ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2016). *Remettre le cap sur l'équité : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*.

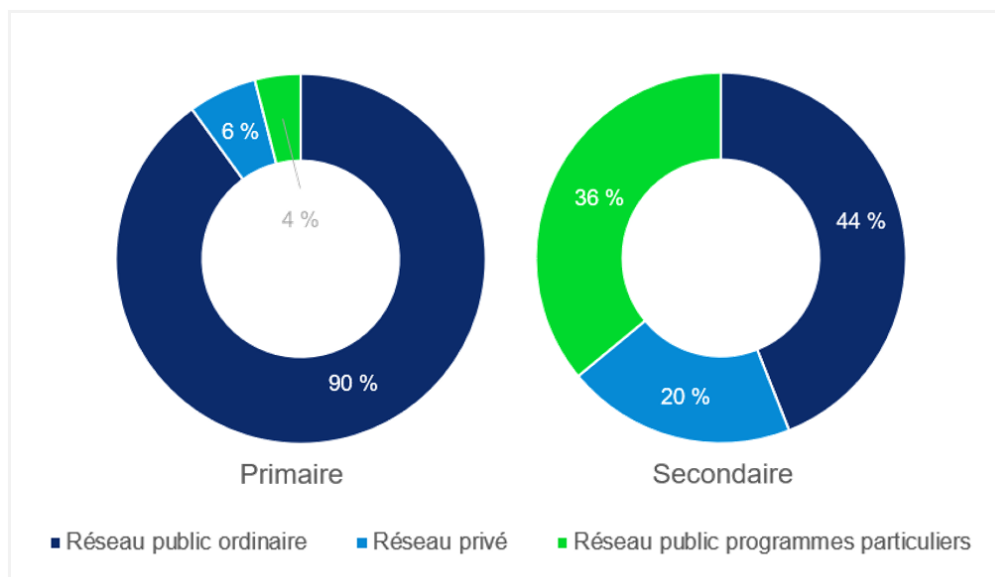


Figure 2 — Répartition des effectifs au primaire et au secondaire, Québec, 2023-2024.

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, demande d'accès à l'information, calculs de la CSQ.

L'accès à l'école privée et à des projets pédagogiques particuliers (PPP) est souvent soumis à des critères de sélection sur la base des résultats scolaires et de la capacité de payer des parents. Résultat? « Un déplacement des élèves favorisés sur les plans socioéconomique, culturel, scolaire et familial de la classe régulière vers les écoles privées ou vers les projets particuliers⁵. »

La recherche démontre que **le destin scolaire de l'élève est influencé par les caractéristiques de ses pairs**. C'est ce qu'on appelle l'**effet de composition**⁶.

Si le destin scolaire d'un enfant est influencé par ses pairs, la **concentration des populations défavorisées ou d'élèves moins performants** au sein de certaines écoles ou de certaines classes **constitue une injustice**.

Pour aller plus loin

⁵ MARCOTTE-FOURNIER, Alain-Guillaume (2015). « Ségrégation scolaire et différenciation curriculaire au Québec », *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation*.

⁶ DUMAY, Xavier, Vincent DUPRIEZ et Christian MAROY (2010). « Ségrégation entre écoles, effets de la composition scolaire et inégalités de résultats, *Revue française de sociologie*.

L'effet de composition peut entraîner des conséquences positives ou négatives **sur la réussite scolaire**. Dans la majorité des cas, cet effet n'est pas symétrique : il bénéficie davantage aux élèves les plus faibles, sans pénaliser les plus forts. Les élèves issus des milieux défavorisés sont ceux qui bénéficient le plus d'un effet de composition positif. Un effet qui s'accumule au fil du temps.

De manière générale, **une plus grande mixité en milieu scolaire améliore l'efficacité, l'équité et l'efficience du système scolaire dans son ensemble**⁷, et participe à une plus grande cohésion sociale.

5. Enseignement supérieur : constats et réflexions

La question de la mixité se pose différemment aux études postsecondaires, où l'engagement dans les études n'est pas obligatoire et où l'admission dans les divers programmes ou établissements est conditionnelle.

Le réseau collégial québécois rassemble plusieurs caractéristiques pour assurer la mixité. De même, les droits de scolarité y sont relativement peu élevés, les établissements sont bien répartis sur le territoire et des programmes techniques et préuniversitaires s'y côtoient, incluant des cours de formation générale dans les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

Depuis les années 1960, on observe une croissance importante de la proportion de la population québécoise qui poursuit des études collégiales ou universitaires. Toutefois, tous les groupes sociaux ne sont pas également représentés dans cette croissance, si bien qu'on **observe des divergences dans l'accès, la persévérance et la réussite des différents groupes**, selon les années d'études ou les programmes d'études⁸.

Parmi les facteurs les plus susceptibles de façonner les parcours aux études postsecondaires (accès, persévérance, réussite, etc.), notons :

- le revenu familial des personnes;
- la diplomation des parents;
- les aspirations des personnes et la réussite scolaire au secondaire.

Pour aller plus loin

⁷ CHAMPOUX-LESAGE, Pauline, et autres (2014). *Rapport du comité d'experts sur le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires*.

⁸ DORAY, Pierre et autres, dir. (2023). *Enseignement supérieur et inégalités sociales : entre politiques publiques et parcours éducatifs*.

Ces paramètres agiraient sur la mixité dans les programmes et les établissements.

De même, les conditions d'études peuvent s'avérer inégales d'une personne étudiante à une autre, et les parcours sont moins linéaires qu'autrefois. Le coût de la vie, les droits de scolarité ou encore les responsabilités familiales peuvent influencer l'accès, la persévérance et la réussite d'une personne à une autre de manière différente, selon son milieu socioéconomique⁹.

Pour aller plus loin

⁹ VULTUR, Mircea (2022). *Les diplômés universitaires : perspectives socioéconomiques*.



Centrale des syndicats
du Québec

D14457